

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Conseil communautaire du 9 mars 2022

Le débat d'orientations budgétaires, prévu à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), première étape du cycle budgétaire, permet au Conseil communautaire de débattre sur les orientations budgétaires de la Collectivité.

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et du décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires relatifs aux engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

La présente note informe les membres du Conseil du contexte économique et de ses impacts sur la Collectivité notamment en termes de dépenses et des équilibres pluriannuels qui en résultent.

Dans ce cadre, les données chiffrées présentées sont des ordres de grandeur visant à aider le Conseil communautaire quant aux décisions budgétaires du budget primitif 2022.

1. Préambule

Le budget 2022 s'inscrit dans un contexte où les impacts de la crise sanitaire se font encore sentir et dans une situation géopolitique mondiale sous tensions générant de nombreuses incertitudes notamment économiques.

Les perspectives pour l'année 2022 seront donc vraisemblablement impactées sans que l'amplitude exacte de ces effets ne puisse être, à ce stade, appréhendée tant sur les perspectives économiques au niveau international, national ou local qu'en matière de recettes et de dépenses de la Communauté de communes.

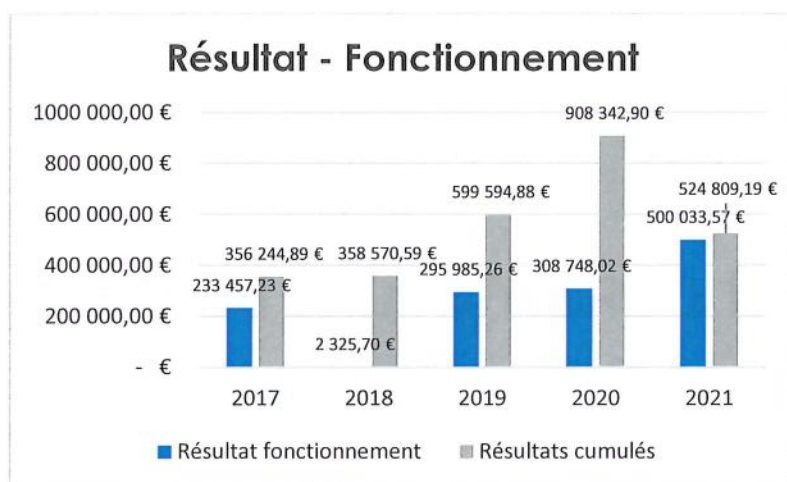
2. La situation de la Communauté de communes

Les résultats 2021 – Budget principal

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	4 181 596,77 €
Recettes réalisées	<u>4 681 630,34 €</u>
Résultat 2021	500 033,57 €
Excédent antérieur reporté	<u>24 775,62 €</u>
Résultat cumulé	524 809,19 €

La Communauté de communes dégage un résultat de fonctionnement 2021 de 500 033,57 euros contre 308 748,02 euros en 2020 et un résultat cumulé de 524 809,19 euros.



L'excédent de fonctionnement tend à augmenter lors des deux derniers exercices et ce à des fins de constitution d'une épargne pour faire face en complément des subventions notifiées aux dépenses d'investissement importantes prévues en 2022 et lors des exercices à venir.

	Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement				
	2017	2018	2019	2020	2021
011 - Charges à caractères général	205 982,75 €	244 022,48 €	245 447,44 €	263 480,45 €	224 523,65 €
012 - Dépenses de personnel	189 809,00 €	206 316,77 €	234 196,60 €	245 124,78 €	276 098,15 €
014 - Atténuations de produits	71 061,00 €	89 412,00 €	96 952,00 €	2 791 617,00 €	2 793 623,76 €
65 - Autres charges de gestion courante	598 540,45 €	736 350,83 €	681 615,39 €	715 243,01 €	741 501,60 €
66 - Charges financières	35 380,73 €	30 175,50 €	30 194,91 €	39 629,03 €	35 148,59 €
67 - Charges exceptionnelles	111 413,88 €	188 342,67 €	144 271,43 €	57 281,19 €	10 803,99 €
042 - Opérations d'ordre	71 995,45 €	63 786,95 €	97 968,35 €	103 946,61 €	99 897,03 €
Total	1 284 183,26 €	1 558 407,20 €	1 530 646,12 €	4 216 322,07 €	4 181 596,77 €

Les charges de gestion courante sont en baisse de près de 15% par rapport à 2020 dues à des frais de fonctionnement maîtrisés et des contrats renégociés. Les charges de personnel augmentent de 12,6% suite à une mise en adéquation du RIFSEEP et de la restructuration des ressources humaines.

Chapitre	Etat récapitulatif des recettes de fonctionnement				
	2017	2018	2019	2020	2021
013 - Atténuations de charges	- €	- €	12 266,23 €	2 112,86 €	903,58 €
70 - Produits des services	5 263,51 €	6 485,82 €	28 372,52 €	55 190,90 €	54 554,62 €
73 - Impôts et taxes	1 109 080,00 €	1 272 241,00 €	1 358 024,00 €	3 557 131,47 €	3 228 797,09 €
74 - Dotations et participations	357 309,86 €	253 372,10 €	405 094,43 €	880 892,94 €	1 356 906,91 €
75 - Autres produits	21 753,44 €	22 053,20 €	11 387,53 €	15 037,60 €	21 415,34 €
77 - Produits exceptionnels	8 828,20 €	532,50 €	3 447,59 €	8 656,32 €	13 004,80 €
042-Opérations d'ordre	15 405,48 €	6 048,28 €	8 039,08 €	6 048,00 €	6 048,00 €
Total	1 517 640,49 €	1 560 732,90 €	1 826 631,38 €	4 525 070,09 €	4 681 630,34 €

Les recettes réelles sont en légère hausse de +3,4%, à relativiser compte tenu du report en 2021 de recettes perçues partiellement, notamment la TASCOM.

Les résultats 2021 – Budget principal

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	688 727,73 €
Recettes réalisées	<u>1 466 238,37 €</u>
Résultat 2021	<u>777 999,64 €</u>
Report 2020	- 197 766,50 €
Résultat cumulé	<u>579 744,14 €</u>

Répartition du résultat de fonctionnement

RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT	524 809,19 €	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 524 809,19 €		Report en section de fonctionnement : 0,00 €
(Recette d'investissement au compte 1068)		(Recette ligne 002)

Les restes à réaliser de l'année 2021

Etat des restes à réaliser 2021 – dépenses d'investissement	
Frais d'études – modifications documents d'urbanisme	9 500,00 €
Frais d'études - PLH	4 590,00 €
Frais d'études pistes cyclables – tronçon Soultz - Lobsann	24 600,00 €
Terrains nus – acquisition pistes cyclables	3 300,00 €
Immobilisations corporelles en cours – installations, matériel, outillage	84 876,16 €
Autres bâtiments publics – multi-accueil à Hohwiller	204 871,00 €
Construction sur sol d'autrui	3 300,00 €
Autres installations, matériel, outillage techniques	19 865,92 €
Construction sur sol d'autrui – installations générales	10 000,00 €
Construction sur sol d'autrui – accueil périscolaire à Surbourg	1 006 737,16 €
Opération sous mandat – école maternelle Surbourg (part communale)	698 899,29 €
Total	2 070 539,53 €

3. Les orientations budgétaires 2022 de la Communauté de communes

a. Les hypothèses d'évolution des dépenses de fonctionnement

D'une manière générale, les dépenses de fonctionnement à prévoir en 2022 seront alignées sur celles de 2021 à l'exception des dépenses liées à l'énergie au regard du contexte économique et géopolitique actuel.

- o Augmentation des charges liées à l'énergie (+30 à 40 %) : + 15 000 €
- o Frais de fonctionnement périscolaire au regard de l'accroissement de l'activité : + 50 000 euros
- o Transports périscolaires (+15%) : + 6 000 euros

Abondements du budget principal – chapitre 67 :

- o Etude de création d'un parc lié à la géothermie à Hatten : + 60 000 euros
- o Extension de la zone d'activités intercommunale à Soultz-sous-Forêts : frais d'acquisition de foncier, frais de MOE : + 50 000 euros
- o Centre Intercommunale d'Action Sociale : + 17 000 euros
- o Hôtel d'entreprises : + 1500 euros

Une augmentation de 2% sur les charges à caractère général sont à prévoir : + 5 000 euros

- o Action sur la revitalisation des Centres-bourgs : + 10 000 euros
- o Programme Local de l'Habitat : + 20 000 euros

Au global, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement augmenteront en 2022 d'environ 230 000 euros.

b. Les engagements pluriannuels envisagés – l'enveloppe d'investissement sur 2022 - 2024

Les principales opérations d'investissement sur la période projetée concernent la construction de 3 structures périscolaires – Surbourg, Betschdorf et Schœnenbourg –, l'extension de la halte-garderie à Hohwiller et sa transformation en multi-accueil l'aménagement de pistes cyclables en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Les projets, pour un total, d'environ 10 millions d'euros s'étalent sur la période de 2021 à 2024 (cf tableaux ci-dessous).

S'agissant des hypothèses de financement, les hypothèses suivantes ont été intégrées :

- o Intégration des subventions des partenaires :
 - CeA : 50% pour l'aménagement de pistes cyclables, 20% pour les structures périscolaires
 - DETR : 40% pour le périscolaire de Surbourg, une prévision de participation à hauteur de 20% pour les projets de Betschdorf et Schœnenbourg
 - C.A.F. à hauteur de 80% pour la transformation de la halte-garderie en multi-accueil et une participation à hauteur de 3 300 euros par place créée pour les périscolaires, une aide complémentaire de 300 000 euros pour le périscolaire de Betschdorf dans le cadre du développement du « plan mercredi »
 - L'Etat au titre du fonds de mobilités actives pour les aménagements cyclables à hauteur de 771 060 euros
 - Le FCTVA (16,404%)
 - La participation des communes concernées par les projets de structures périscolaires

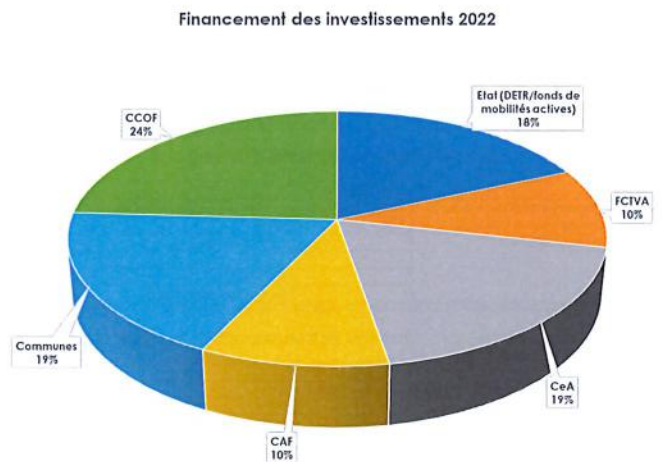
Investissements projetés et besoins de financement

Accueil périscolaire à SURBOURG				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				114 230,04 €	157 494,29 €	1 705 636,45 €	603 431,28 €	
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	2 580 792,06 €	Parl Surbourg (TTC)	1 187 164,35 €	Financement 2021	107 178,00 €	784 592,77 €	295 393,58 €	
		DETR	400 000,00 €	Financement 2022	120 000,00 €	200 000,00 €	80 000,00 €	
		CEA (319 535 €)	225 299,15 €	Financement 2023	159 768,00 €	22 529,91 €	43 001,23 €	
		CAF	215 000,00 €			150 500,00 €	64 500,00 €	
		FCTVA	228 610,69 €			12 551,62 €	151 088,01 €	64 971,07 €
		Reste à charge CCOF	324 717,87 €			242 236,00 €	396 925,76 €	55 798,07 €
Accueil périscolaire BETSCHDORF				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	717 143,67 €	1 434 287,34 €	239 047,89 €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	2 390 478,90 €	DETR	597 619,73 €	Financement 2021	- €	179 285,92 €	358 571,84 €	59 761,97 €
		CEA	356 338,00 €	Financement 2022	- €	106 901,40 €	213 802,80 €	35 633,80 €
		CAF	297 000,00 €	Financement 2023	- €	89 100,00 €	178 200,00 €	29 700,00 €
		Aide CAF plan mercredi	300 000,00 €			90 000,00 €	180 000,00 €	30 000,00 €
		FCTVA	392 134,16 €			117 640,25 €	235 280,50 €	39 213,42 €
		Reste à charge CCOF	447 387,02 €			134 216,10 €	268 432,21 €	44 738,70 €
Accueil périscolaire SCHOENENBOURG				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	216 000,00 €	1 296 000,00 €	648 000,00 €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	2 160 000,00 €	Parl RPI + Schoenenbourg	1 080 000,00 €	Financement 2021	- €	108 000,00 €	648 000,00 €	324 000,00 €
		DETR	270 000,00 €	Financement 2022	- €	27 000,00 €	162 000,00 €	81 000,00 €
		CEA (299 952€)	180 000,00 €	Financement 2023	- €	18 000,00 €	108 000,00 €	54 000,00 €
		CAF	165 000,00 €			16 500,00 €	99 000,00 €	49 500,00 €
		FCTVA	177 163,20 €			17 716,32 €	106 297,92 €	53 148,96 €
		Reste à charge CCOF	287 836,80 €			28 783,68 €	172 702,08 €	86 351,04 €
Extension de la halte-garderie et transformation en Multi-accueil				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	4 860,00 €	204 871,00 €	54 269,00 €	
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	264 000,00 €	CAF	176 000,00 €	Financement 2021	- €	123 200,00 €	52 800,00 €	- €
		FCTVA	43 306,56 €	Financement 2022	- €	34 404,27 €	8 902,29 €	- €
		Restant à charge CCOF	44 693,44 €	Financement 2023	- €	47 266,73 €	7 433,29 €	- €
Itinéraires cyclables				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	39 601,32 €	1 796 769,00 €	598 923,00 €	559 321,68 €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	2 994 615,00 €	CEA (1 521 466 €)	1 247 756,25 €	Financement 2021	- €	748 653,75 €	249 551,25 €	249 551,25 €
		Fonds mobilisés actives	771 060,00 €	Financement 2022	- €	462 636,00 €	154 212,00 €	154 212,00 €
		FCTVA	245 618,32 €	Financement 2023	- €	147 370,99 €	49 123,66 €	49 123,66 €
		Autres sub (DETR/DSIL/FEADER)	- €			- €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	755 180,43 €			463 108,26 €	146 036,09 €	106 434,77 €
Dossier FEDER (action 5.3)				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	10 000,00 €	5 000,00 €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	15 000,00 €			Financement 2021	- €	- €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	15 000,00 €	Financement 2022	- €	10 000,00 €	5 000,00 €	- €
Aménagement d'aires de camping-cars				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	10 000,00 €	- €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	10 000,00 €			Financement 2021	- €	- €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	10 000,00 €	Financement 2022	- €	10 000,00 €	- €	- €
Modifications documents d'urbanisme				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	50 000,00 €	- €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	50 000,00 €	FCTVA	8 202,00 €	Financement 2021	- €	8 202,00 €	- €	- €
		DGD	5 000,00 €	Financement 2022	- €	5 000,00 €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	36 798,00 €	Financement 2023	- €	36 798,00 €	- €	- €
Signalétique ZAI				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	10 000,00 €	- €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	10 000,00 €	FCTVA	771 000,00 €	Financement 2021	- €	- €	- €	- €
		Acteurs économiques	10 000,00 €	Financement 2022	- €	10 000,00 €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	- €	Financement 2023	- €	- €	- €	- €
Banque de matériel				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	10 000,00 €	- €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	10 000,00 €	FCTVA	1 640,40 €	Financement 2021	- €	1 640,40 €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	8 359,60 €	Financement 2022	- €	8 359,60 €	- €	- €
Logiciel de comptabilité				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	10 000,00 €	- €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	10 000,00 €	FCTVA	1 640,40 €	Financement 2021	- €	1 640,40 €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	8 359,60 €	Financement 2022	- €	8 359,60 €	- €	- €
Matériel informatique + divers				Dépenses engagées 2020	Dépenses engagées 2021	Dépenses à engager 2022	Dépenses à engager 2023	Dépenses à engager 2024
Projet				- €	- €	6 000,00 €	- €	- €
Financement 2020								Financement 2024
Coût projet TTC	6 000,00 €	FCTVA	984,24 €	Financement 2021	- €	984,24 €	- €	- €
		Restant à charge CCOF	5 015,76 €	Financement 2022	- €	5 015,76 €	- €	- €
Montant total des investissements				201 955,61 €	4 746 420,12 €	3 991 910,62 €	1 446 369,57 €	
Montant total des investissements à financer				- 197 774,68 €	1 148 833,49 €	640 535,16 €	237 524,51 €	

	2022	2023	2024
Total des Investissements	4 746 420,12 €	3 991 910,62 €	1 446 369,57 €
Restant à charge pour la CCOF	1 148 833,49 €	640 535,16 €	237 524,51 €

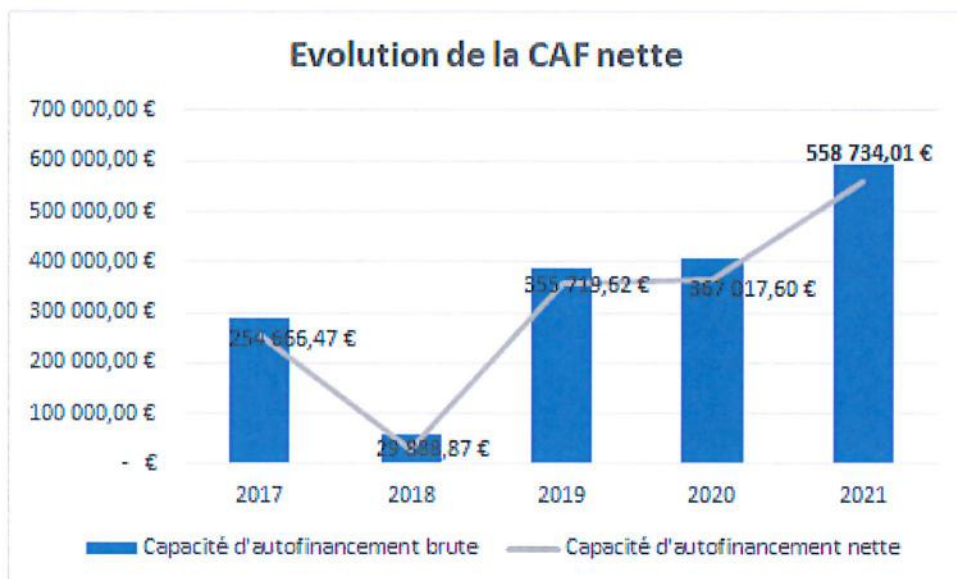
Pour 2022, les investissements prévisionnels sont estimés à 4 746 420,12 euros.

Nature des investissements	Montant en euros
Périscolaire à Surbourg	1 705 636,45 €
Périscolaire à Betschdorf	717 143,67 €
Périscolaire à Schoenenbourg	216 000,00 €
Multi-accueil à Hohwiller	204 871,00 €
Itinéraires cyclables	1 796 769,00 €
Modifications docs d'urbanisme	50 000,00 €
Aire de camping-car	10 000,00 €
Dossier FEDER	10 000,00 €
Signalétique ZAi	10 000,00 €
Logiciel de comptabilité	10 000,00 €
Banque de matériel	10 000,00 €
Matériel informatique	6 000,00 €
Total prévisionnel	4 746 420,12 €



c. Le financement des investissements est assuré par :

- o La capacité d'autofinancement : CAF nette de 558 734,01 euros en 2021



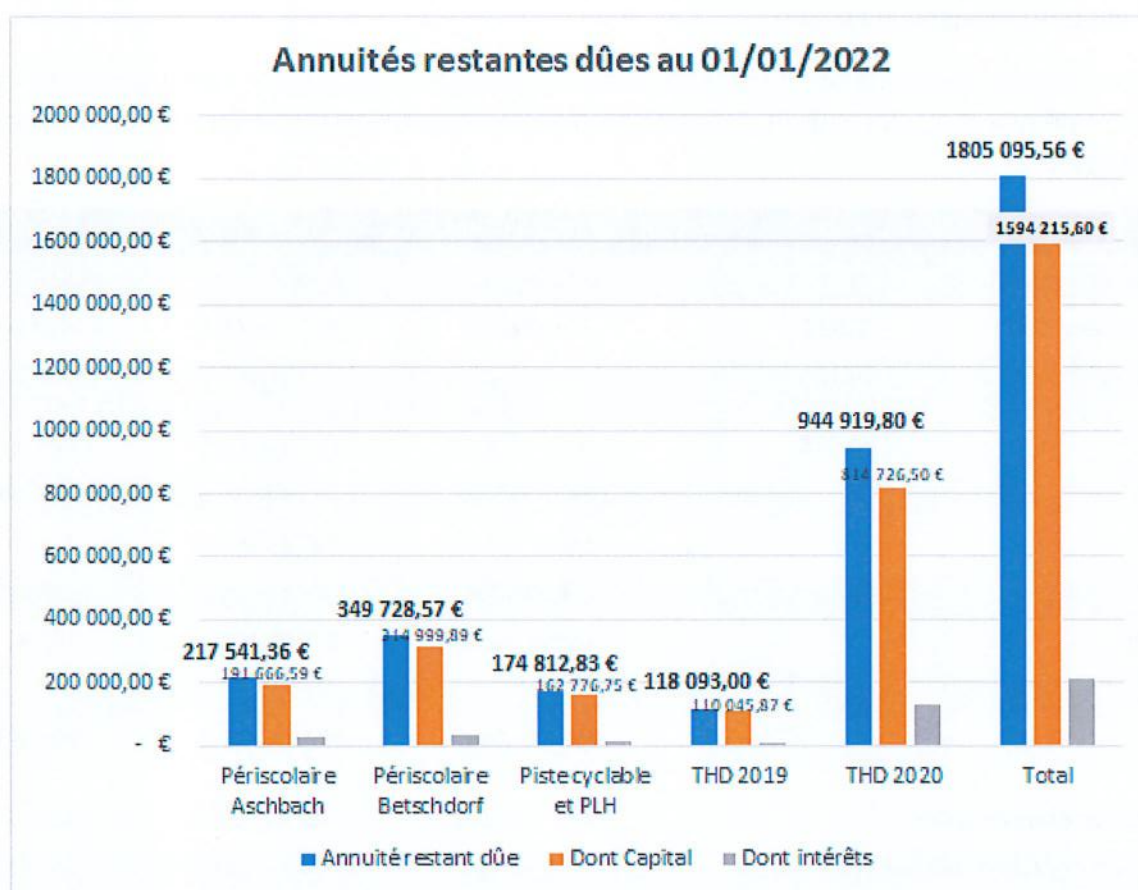
Une capacité d'autofinancement nette qui a tendance à se renforcer lors des derniers exercices.

- o Les subventions notifiées des partenaires Etat, CeA, C.A.F.

o Un désendettement progressif de la collectivité

5 emprunts ont été contractés sur le budget principal de la collectivité, aux taux relativement bas, remboursement à capital constant pour la plupart, sur une période qui va de 15 à 25 ans.

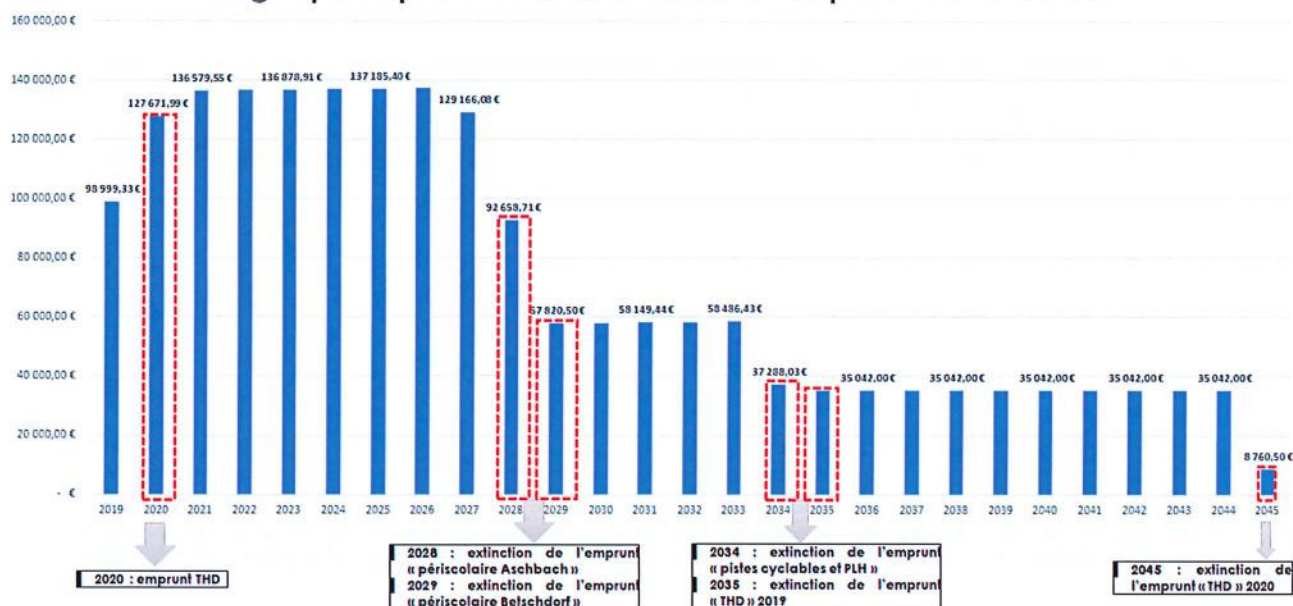
Caractéristiques des emprunts	Montant de l'emprunt	Durée	Annuité versée au 31/12/2021	Dont capital	Dont intérêts	Annuité restant due au 31/12/2021	Annuité 2022 capital	Annuité 2022 intérêts
Périscolaire Aschbach	500 000€	40 échéances (4,5%) Du 31/12/2012 au 31/09/2027	454 021,14€	308 333,64€	145 687,50€	217 541,36€	33 333,32€	8 062,50€
Périscolaire Betschdorf	700 000€	40 échéances (3,15%) du 30/11/2013 au 28/08/2028	519 109,86€	385 000,11€	134 109,75€	349 728,57€	46 666,68€	9 371,24€
Piste cyclable + PLH	200 000€	40 échéances (1,18%) du 05/02/2019 au 05/11/2033	43 236,46€	37 223,24€	6 013,22€	174 812,83€	12 703,03€	1 864,69€
THD 2019	134 750€	40 échéances (1,17%) du 31/05/2019 au 29/02/2034	28 729,82€	24 704,13€	4 025,69€	118 093,00€	8 983,32€	1 248,13€
THD 2020	876 050€	100 échéances (1,36%) du 15/04/2020 au 15/01/2045	85 195,55€	61 323,50€	23 872,05€	944 919,80€	35 042,00€	10 901,56€
Total	2 410 800€		1 130 292,83 €	816 584,62€	313 708,21€	1 805 095,56€	136 728,35 €	31 448,12 €



Encours de la dette au 31/12/2021	Total Capital	Total intérêts	Total
	1 594 215,81 €	210 940,16 €	1 805 155,97 €

L'encours de la dette de la Communauté de communes se situe à 1 594 215,81 euros au 31 décembre 2021 contre 1,73 millions d'euros en 2020 soit une évolution de -7,9%. Pas de mobilisation d'emprunts nouveaux prévue en 2022 ce qui devrait permettre de poursuivre le rythme de désendettement.

Budget principal : remboursement du capital - 2019 à 2045



- o Les autres leviers : la fiscalité

Au regard des investissements lourds qui se profilent (cf tableau ci-dessous) et des perspectives de recettes en baisse, notamment au niveau de la CVAE, une augmentation de 10% de la taxe foncière bâtie et non bâtie est envisagée.

	Taux	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fraction TVA (ex TH)		513 284,00€	516 579,00€	516 579,00€
Taxe foncière bâti	2,30%	374 279,00€	412 118,00€	412 118,00€
Taxe foncière non bâti	10,10%	49 480,00€	64 886,00€	64 886,00€
CFE	23,79%	1 744 143,00€	1 747 865,00€	1 747 865,00€
Total 1		2 681 186,00€	2 741 448,00€	2 741 448,00€
CVAE		769 846,00€	769 846,00€	714 004,00€
IFER		44 301,00€	48 124,00€	48 124,00€
TASCOM		141 967,00€	179 090,00€	141 967,00€
Total 2		956 114,00€	997 060,00 €	904 095,00 €
Dotation de compensation		487 494,00€	487 494,00€	487 494,00€
Dotation d'intercommunalité		157 117,00€	157 117,00€	157 117,00€
Total 3		644 611,00€	644 611,00€	664 611,00€
Attributions de compensation		- 2 699 961,00€	- 2 699 961,00€	- 2 699 961,00€
Total 1 + 2 + 3		1 581 950,00 €	1 683 158,00 €	1 610 193,00 €

d. Les effectifs et les dépenses de personnel :

Au 31 décembre 2021 (données issues du bilan social), les effectifs présents s'élevaient à 6 agents équivalents temps plein (ETP). Les effectifs sont stables et il n'y a pas de perspectives de recrutement en 2022.

Composition du personnel au 31/12/2021			
Catégorie	Titulaire	Contractuel	(ETP)
A	1		1
B		1	1
C	3	1	4
Total	4	2	6

Pour l'ensemble du budget principal et du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière, le montant des dépenses allouées au personnel s'élève en 2021 à 276 098,15 euros.

La prospective budgétaire en matière de masse salariale pour 2022 prévoit des dépenses à hauteur de 295 000 euros soit une augmentation de près de 7% correspondant d'une part à la mise en adéquation du RIFSEEP et de la restructuration RH et d'autre part à une prévision en cas de mouvement RH et donc de période de tuilage.

e. Point sur les budgets annexes :

Le budget de la Communauté de communes est composé de 11 budgets : un budget principal, 10 budgets annexes et un budget complètement autonome à savoir le budget de la régie dotée de la seule autonomie financière (Régie ordures ménagères). Si ce dernier est complètement autonome, d'autres sont potentiellement financés par le budget général à instar du budget afférent au Centre Intercommunal d'Action Sociale.

o Budget de la zone d'activité intercommunale

BUDGET ZAI

Travaux réalisés
Viabilisation zone « PA »
Voirie définitive Tranche 1
MOE BEREST

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Travaux	474 327,81	Vente de terrains	532 498,00
Intérêts d'emprunt	2 550,92		
Frais accessoires	2 550,92	Variation stocks terrains aménagés	605 866,05
Stock initial	565 988,87	Transfert de charges financières	2 550,92
	1 045 418,52		1 140 914,97

3 ventes réalisées en 2021
ALDI : 293 595 €
HEIBY : 142 999 €
HOPLA BRESIL : 95 904 €

Résultat de la section **95 496,45**
Excédent de fonctionnement reporté **399 135,39**
Résultat cumulé **494 631,84**

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Terrains aménagés	605 866,05	Travaux en cours terrains	374 737,56
Emprunts	139 601,82	Travaux en cours études	30 465,31
		Terrains aménagés	160 786,00
	745 467,87		565 988,87

Résultat de la section **-179 479,00**
Solde négatif N-1 **-131 271,69**
Résultat cumulé **-310 750,69**

Surface restant à vendre : 296,01 ares

o Budget annexe de l'hôtel d'entreprises à Hatten

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Eau et assainissement	55,00 €	Décompte charges	240,46 €
Etudes: diagnostic énergétique	504,00 €	Revenus des immeubles	52 133,39 €
Maintenance clim	360,70 €		
Taxes foncières	3 182,00 €		
Intérêts d'emprunts	3 316,44 €		
	7 418,14 €		52 373,85 €

Location cellules 2021

Résultat de la section **44 955,71 €**
Excédent N-1 **10 917,57 €**
Résultat cumulé **55 873,28 €**

Investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts	43 718,28	Excédents de fonctionnement capitalisé	40 192,68
Dépôts et cautionnements reçus	1 600,00	Caution	1 600,00
	45 318,28		41 792,68

Résultat de la section **-3 525,60**
Solde d'exécution négatif reporté n-1 **-40 192,68**
Solde à couvrir par l'exédent de fct **-43 718,28**
Résultat reporté à la section de fct **12 155,00**

o Budget annexe GEMAPI

Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Comptes	Libellé	2021		Comptes	Libellé	2021	
		BP	CA			BP	CA
61521	Entretien et réparation terrains	229 321,72 €	- €	002	Excédent de fonctionnement reporté	58 652,10 €	
65548	Autres contributions aux organismes de reg.	40 000,00 €	40 000,00 €	002	Reprise excédent de fonctionnement du syndicat du Seltzbach	140 932,56 €	
				7346	Taxes GEMAPI	42 616,00 €	42 672,00 €
				74758	Subvention Agence Rhin Meuse	27 121,06 €	27 121,06 €
TOTAL		269 321,72 €	40 000,00 €	TOTAL		269 321,72 €	69 793,06 €

Résultat de la section 29 793,06 €
 Excédent de fonctionnement N-1 199 584,66 €
 Résultat cumulé 229 377,72 €

Investissement

Dépenses				Recettes			
Comptes	Libellé	2021		Comptes	Libellé	2021	
		BP	CA			BP	CA
2111	Terrains nus	25 190,10 €		00001	Reprise excédent investissement du Syndicat du Seltzbach	25 190,10 €	
TOTAL		25 190,10 €	- €	TOTAL		25 190,10 €	- €

Résultat de la section - €
 Excédent d'investissement N-1 25 190,10 €
 Résultat cumulé 25 190,10 €

Vers une réévaluation de la taxe GEMAPI au regard des investissements qui se profilent :

- Réalisation d'un ouvrage de rétention d'environ 3 000 m³ à Hohwiller
- Etude globale avec modèle hydraulique à engager à des fins de réalisation d'un ouvrage de rétention à Reimerswiller
 Montant pressenti : 100 000 euros.
- o Les autres budgets annexes

Les autres budgets annexes n'appellent pas d'observations particulières eu égard à l'absence de mouvements financiers lors de cet exercice budgétaire.